

Visite du Comité des procédures du Parlement britannique

Assemblée parlementaire du Commonwealth (APC)

Québec

7 février 2024

Délégation québécoise

- M^{me} Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale
- M^{me} Marilyne Picard (Soulanges), députée
- M. Gregory Kelley (Jacques-Cartier), député
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. François Arsenault, secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires
- M. Etienne Lévesque, directeur de cabinet de la présidente
- M^{me} Ariane Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire
- Secrétaire de la Commission de l'administration publique
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales
- Conseillère en protocole

Contexte

L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a accueilli le Comité des procédures du Parlement britannique dans le cadre de sa mission d'étude au Canada et au Québec. L'ANQ n'entretient pas de relation bilatérale officielle avec la Chambre des communes du Royaume-Uni, cependant elle entretient de très bonnes relations avec cette dernière dans le cadre de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC).

Objectifs et résultats

Assurer la diffusion des bonnes pratiques de l'Assemblée nationale et contribuer à son rayonnement.

- La présidente a eu l'opportunité d'échanger avec les membres du comité sur les traditions parlementaires québécoises, et sur le rôle de la présidence dans le maintien de l'ordre des travaux et du décorum en Chambre. Les parlementaires ont poursuivi leurs discussions sur les défis de la discipline en Chambre et les procédures relatives aux sanctions disciplinaires, telles que l'exclusion ou le retrait du droit de parole. Par ailleurs, les efforts constants de l'Assemblée nationale dans la promotion d'un environnement de travail exempt de harcèlement, notamment par l'adoption d'une *Politique en matière de prévention et de traitement des situations d'incivilité, de conflits, et de harcèlement psychologique et sexuel au travail* et la mise en place de formations obligatoires pour les élus ont été soulignés.
- Le comité a participé en matinée à une séance d'information avec le secrétaire de Commission de l'administration publique. Cette séance a suscité de nombreux échanges et questions de nature comparative entre les deux institutions. Cette dernière fut l'occasion d'informer la délégation britannique sur la compétence du Québec en matière de relations internationales et de mettre en lumière les récentes innovations en lien avec le travail en commission parlementaire depuis la pandémie.
 - Alors que le Parlement britannique est à même de revoir ses infrastructures et de se pencher sur le projet de construction et d'aménagement de nouvelles salles de commission au Palais de Westminster, la séance d'information a permis au secrétaire de commission de présenter l'aménagement des nouvelles salles de commission (Marie-Claire Kirkland et Pauline Marois), de l'amélioration des outils technologiques et du fonctionnement en mode hybride. Les membres de la délégation ont démontré leur intérêt envers le fonctionnement des pétitions et la collecte des données.
- La délégation britannique a également participé en après-midi à une seconde séance d'information avec le secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires. Divers sujets en lien avec la procédure parlementaire, le processus législatif, le système électoral québécois et le fonctionnement de l'institution ont été abordés. Les membres du comité, ont été particulièrement intéressés par le vote électronique ainsi que par les différents mandats et prérogatives des commissions parlementaires comme la nomination des membres et la présence des ministres en commission. Quelques échanges sur le processus législatif entourant l'adoption de la législation sur l'aide médicale à mourir et la légalisation du cannabis ont animé les participants.

Informer les membres du comité sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale et contribuer à la réalisation des objectifs de visite de la délégation.

- Le Comité des procédures a pour rôle d'examiner les pratiques et la procédure de la Chambre des communes du Royaume-Uni dans la conduite de ses affaires publiques. La délégation a formulé l'intérêt d'en apprendre davantage sur le partage des compétences entre les paliers de gouvernement, le fonctionnement de l'ANQ, les projets de réforme parlementaire et la conduite de ses relations internationales et interparlementaires.
- La délégation a eu l'opportunité d'assister à la période de questions et de réponses orales. Dans une perspective comparative, des échanges sur le déroulement des périodes de questions au Royaume-Uni, notamment celle réservée au premier ministre britannique, se sont poursuivis avec les parlementaires québécois.

Maintenir la bonne collaboration avec le Parlement britannique et souligner l'implication de l'ANQ au sein de l'APC.

- La rencontre avec le comité a contribué à démontrer l'ouverture et la volonté de l'Assemblée nationale de poursuivre la bonne collaboration avec les représentants du Parlement britannique. Les parlementaires québécois ont saisi l'opportunité de cet accueil pour souligner l'implication et la participation active de la section québécoise de l'APC au sein de la section canadienne et du Réseau des femmes parlementaires de l'organisation.

Statistiques

18 participantes et
participants

Suivi

De nouveaux canaux de communication ont été créés entre le personnel administratif des deux institutions afin de favoriser les échanges et le partage de bonnes pratiques sur des questions relatives à la procédure parlementaire. Il n'y a pas d'autre rencontre de suivi prévue à court terme entre des représentants du Comité des procédures et des parlementaires québécois.

Dépenses

Transport	\$
Restauration	1 227 \$
Hébergement	\$
Interprétation	700 \$
Divers	\$
TOTAL	1 927 \$